



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6020702

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 23/10/2025 14H54 C:005360 I:39230
V/REF : 1033039
V/Email reçu le Jeudi 23/10/2025 a 14H54

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 07900
IMMEUBLE : ACACIAS/TILLEU.-7900
24 CHEMIN DE CHARRIERE BLANCHE
BATS ACACIAS/TILLEULS
69130 ECULLY

Vaulx en Velin, le 27 Février 2026

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N24 CHEMIN DE CHARRIERE BLANCHE - BAT CHARME - LOGEMENT DE
MME DE AZEVEDO AU 8EME ETAGE TEL *06 63888724*

MOTIF : INTERVENIR POUR LE REGLAGE DE FENETRE DU BALCON

Donneur d'ordre : Mme S MATHIEU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 30/10 A 08H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME DE AZEVEDO AU 8EME ETAGE
ARRIVEE SUR PLACE PRESENCE D'UNE PORTE-FENETRE COULISSANTE OSCILLO
BATTANTE
- CELLE CI NE FERME PLUS

TENTATIVE DE REGLAGE AVEC RAJOUT DE VIS CAR MANQUANTE
- SANS SUCCES, LE PROBLEME PERSISTE
- PRESENCE D'UNE PIECE DE LA CREMONE CASSEE
REPLI DU CHANTIER

LE 23/12 A 15H45 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX PERSONNELS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME DE AZEVEDO AU 8EME ETAGE
NOUVEAU DIAGNOSTIC ET RECHERCHE DU PROBLEME AU NIVEAU DE LA FENETRE
- ABSENCE D'UNE ROULETTE ET D'UNE GACHE
A REPROGRAMER
REPLI DU CHANTIER

LE 30/01 A 09H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE ME AZEVEDO AU 8EME ETAGE
REGLGE DES PIECES QUI COULISSENT, MAIS LA ROULETTE EST TOUJOURS CASSEE
LA PORTE FENETRE OUVRE ET FERME BIEN

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 02/02/26 a 12H18 Mme S. MATHIEU

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

LA LOCATAIRE PARVIENT A OUVRIR ET FERMER SA PORTE FENETRE AVEC SUCCES.
SI LE PROBLEME SE REPRESENTAIT, IL FAUDRAIT PREVOIR LE CHANGEMENT
COMPLET DE LA QUINCAILLERIE DE L'OUVRANT CAR LES PIECES DETACHEES NE
SONT PAS VENDUES SEULES

RU LCOMPTER Email envoyé le 14/11/25 a 10H16 Mme S. MATHIEU

CS LGESTION Email envoyé le 30/10/25 a 17H03 M. B CARRE

PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA CREMONE PORTE FENETRE COULISSANTE
OSCILLO BATTANT

NOUS ATTENDONS VOS CINSTRUCTIONS

Suite a donner : OUI. Le 05/12/2025 a 15:10

Suite a donner : OUI. Le 10/12/2025 a 09:51

Suite a donner : OUI. Le 23/12/2025 a 16:55

Suite a donner : OUI. Le 05/01/2026 a 16:10

Suite a donner : OUI. Le 13/01/2026 a 15:28

Suite a donner : OUI. Le 30/01/2026 a 11:24

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	1	56,48	56,48
1,00	MS00023-Reglage porte coulissante	1	51,35	51,35
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	2	51,35	51,35
1,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	3		Pour mémoire



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6020702

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	159,18
T.V.A. a 10,00%	15,91
TOTAL T.T.C.En EURO	175,09

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1033039 du 23/10/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 858 850 du 23/10/2025

THCMEEPP Txv hors contra Menuiseries ext Partie privat.

01-EE-2211-ENT-61563100

Marché : M - 230809003-1

Lieu d'intervention

MME DE AZEVEDO Anne sophie

24 Chemin de Charrière Blanche

BAT CHARME

69130 ECULLY

06-63-88-87-24

Téléphone : 06.63.88.87.24

07900-00001-00001-00084 H / Type 4 / 08

Etage : 08

Date entrée: 01/04/2022

Délai

Date limite exécution : 07/11/2025

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	56,49	56,49	5,65	62,14
MS00052 Réglage de fenêtre ou porte fenêtre PORTE FENETRE BALCON	1,00	51,35	51,35	5,14	56,49
Cordialement					
compris réglage des paumelles, ajustage de la crémone, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions					

Total H.T.	107,84
Total TVA	10,79
Total TTC	118,63

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par MATHIEU Stéphanie le 23/10/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Sandrine GUILLET


Directrice Adjointe en charge de la proximité et des territoires
Direction Gestion Immobilière

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **24 Chemin de Charrière Blanche BAT CHARME 69130 ECULLY**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **23/10/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1033039